

**BUDGET PRÉVISIONNEL 2013**  
ÉLÉMENTS DE CALCUL

**RECETTES**

**ACTIVITÉ**

Entrées

Tarif moyen : 4 € (= tarif réduit, conformément aux moyennes des années précédentes)  
14 000 entrées

Séances exceptionnelles

Tarif : 400 € net  
Nombre de séances en 2012 : 8  
Estimation 2013 : 10 séances

**COTISATIONS**

Augmentée de 35 à 50 € (A.G. de mai 2012)  
Nombre d'adhérents (associations des localités) : 35

**SUBVENTIONS**

CNC (Art et essai)

Base : montant 2012

En 2012, pour la première fois, attribution par le CNC d'un indice supérieur à l'indice automatique, eu égard aux efforts réalisés pour améliorer les supports de communication et développer les activités d'animation

DÉPARTEMENT

Subvention existante : montant 2009-2012  
Subvention complémentaire nécessaire : calculée en fonction du déséquilibre dépenses/recettes

COMMUNES

Circuit

Base : montant 2012 + commune de Réalmont

Hors département : montant 2012 (une sortie / une entrée ; solde stable)

- non-renouvellement de la convention avec La Salvetat-sur-Agoût (2 000 €/an)
- signature d'une convention avec trois localités aveyronnaises (2 000 €/an solidairement)

Hors circuit

Base : montant 2012

Autres

Base : montant 2012

**PARTENARIAT**

Base : montant 2012  
En cours de renégociation (Banque Populaire Occitane)

## DÉPENSES

### ACTIVITÉ

#### Projections

Base : 375 € = coût par film hors personnel (location copies, carburant, entretien véhicule)  
Nombre de films/an : 75 (moyenne)

#### Pour numérique (coûts liés à l'exploitation, hors investissement)

Abonnements : ligne dédiée ADSL + 3G itinérant

Maintenance : évaluation sur devis

Assurances : évaluation pour 2 % de la valeur du matériel

### COMMUNICATION

Base 2012

### FONCTIONNEMENT

#### Loyer et charges locatives

Base : 400 €/mois (demande de la F.O.L.)

#### Fournitures

Base 2012

#### Déplacements – Missions – Réceptions

Base 2012

#### Téléphone – Internet – Affranchissements

En baisse de 885 €/an (changement de contrats)

#### Comptable

En baisse d'un tiers (changement de prestataire)

#### Assurances

Base 2012

### PERSONNEL

Base 2011: 53 136 €

Base 2012 (après mise en conformité avec la législation et la réalité du travail) : 70 800 € (+ arriérés 5 850 €)

Augmentation conventionnelle (base : hausse du SMIC de 1,7 %) : 1 200 €

Revalorisation du taux horaire des projectionnistes : 7 800 € (engagement pris par le Bureau en avril 2012)

Part de congés payés des projectionnistes sans réduction de l'activité (heures complémentaires) : 1 700 €

### IMPÔTS ET TAXES

Base 2012 (T.S.A.)

### AMORTISSEMENTS

Plan d'amortissement identique à celui de 2012

### AUTRES

Cotisations SACEM : base 2012

Cotisations organismes professionnels : base 2012